



26/06/2022 / Clôturé depuis 1873 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 07/04/2017	<b>Date de clôture</b> 10/05/2017
<b>Localisation</b> 58 rue Clisson, 75013 Paris   Département : <a href="#">Paris (75)</a>	<b>Secteur d'activité</b> Maçonnerie

## Acheteur public

VILLE DE PARIS

Adresse : 4 PL DE L HOTEL DE VILLE, 75004 PARIS

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

## Description du marché

Marché public de travaux de réfection de la cour extérieure de la crèche collective sise 58 rue Clisson 75013 Paris.

## Cautionnement

Avance uniquement sur le lot no 1 et retenue de garantie dans les conditions prévues au contrat pour les 2 lots.

## Financement

Financement par emprunt sur le Budget d'investissement de la Ville de Paris. Prix global et forfaitaire, actualisable. Le règlement du/des lots sera effectué par virement au compte du titulaire. Délai global de paiement : celui fixé à 114 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. Acomptes mensuels.

## Forme Juridique

Conformément à l'article 45-II du décret no 2016-360 du 25 mars 2016, le représentant du pouvoir adjudicateur n'impose pas de groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. Pour l'exécution du marché, le mandataire du groupement conjoint est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

## Situation Juridique

Le candidat individuel ou le groupement devra obligatoirement produire la DC1 dans sa version mise à jour dûment remplie, datée et signée et le candidat individuel ou chaque membre du groupement devra produire également la DC2 renseignée dans ses rubriques A, B, C, D et E.

## Caractéristiques

Option : Lot no 1, Conformément à l'article 1.3 du C.C.T.P " Installation de chantier" accès démolition muret et création d'une rampe.

## Conditions économiques et financières

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement devra(devront) produire la DC2 renseignée en rubrique D en précisant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels) ainsi que le cas échéant la liste des éventuels chantiers en cours précisant pour chacun d'eux le montant et la nature des prestations exécutées.

## Conditions techniques

La DC2 devra être accompagnée des documents suivants : Le candidat devra fournir une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ainsi qu'une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature. Le candidat présentera également une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le candidat pourra produire également des certificats de qualifications professionnelles.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour VILLE DE PARIS	Marchés ouverts dans l'activité Maçonnerie
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.